

Siège social : Immeuble le Phocéan
11 rue Neuve Sainte-Catherine
13007 Marseille
Tel : +33 (0) 4 91 13 24 08
Fax : +33 (0) 4 91 13 24 07
E-mail : audit@h2a.com

www.h2a.com

**INSTITUT POUR LA PROTECTION ET LA
VALORISATION DE LA FORET MEDITERRANEENNE
(I.P.F.)**

CD 7 – Chemin de Roman
13120 GARDANNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020



Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région de Marseille
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence
S.A.R.L au capital de 60 979,60 € - RCS Marseille 414 937 490 - code APE 741C - n° d'identification intracommunautaire TVA FR 36414937490



Siège social : Immeuble le Phocéan
11 rue Neuve Sainte-Catherine
13007 Marseille
Tel : +33 (0) 4 91 13 24 08
Fax : +33 (0) 4 91 13 24 07
E-mail : audit@h2a.com

www.h2a.com

INSTITUT POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE LA FORET MEDITERRANEENNE (I.P.F.)

CD 7 - Chemin de Roman
13120 GARDANNE

Rapport général du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Société, nous avons effectué l'audit des Comptes Annuels de l'INSTITUT POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE LA FORET MEDITERRANEENNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints aux pages 5 à 16 du présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Trésorier sur la base des éléments disponible dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

I – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie "responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes Annuels" du présent rapport.



Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région de Marseille
Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence
S.A.R.L au capital de 60 979,60 € - RCS Marseille 414 937 490 - code APE 741C - n° d'identification intracommunautaire TVA FR 36414937490

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes Annuels des informations données dans le Rapport Financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les Comptes Annuels.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes Annuels

Il appartient à la Direction d'établir des Comptes Annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des Comptes Annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par la Direction.

V - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des Comptes Annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les Comptes Annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

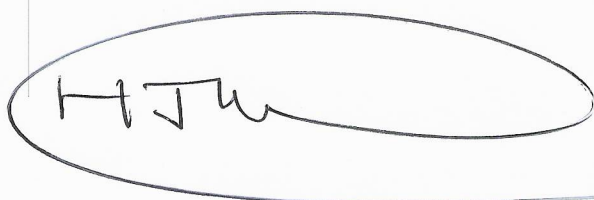
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 31 mars 2021.



Le Commissaire aux Comptes,
HUBERT AMENC AUDIT



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 473.47	1 473.47				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	4 573.47		4 573.47	4 573.47		
	Constructions	2 094 381.45	1 113 863.60	980 517.85	964 948.94	15 568.91	1.61
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	640 881.23	566 613.10	74 268.13	79 858.91	5 590.78	7.00
	Immobilisations corporelles en cours	127 663.76		127 663.76	98 864.97	28 798.79	29.13
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	2 868 973.38	1 681 950.17	1 187 023.21	1 148 246.29	38 776.92	3.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	1 039.62		1 039.62	1 045.70	6.08	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 403.90		4 403.90	8 206.71	3 802.81	46.34
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	111 075.90		111 075.90	95 704.63	15 371.27	16.06
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	94 750.48		94 750.48	46 699.83	48 050.65	102.89
	Charges constatées d'avance (2)	3 791.65		3 791.65	4 386.91	595.26	13.57
	Total II	215 061.55		215 061.55	156 043.78	59 017.77	37.82
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 084 034.93	1 681 950.17	1 402 084.76	1 304 290.07	97 794.69	7.50

HJA

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	2 622 856.73	2 622 856.73		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité	216 223.40	216 223.40		
	Autres				
	Report à nouveau	1 496 405.60	1 435 842.76	60 562.84	4.22
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	53 817.76	60 562.84	114 380.60	188.86
	Situation nette (sous total)	964 045.49	910 227.73	53 817.76	5.91
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	353 551.22	295 649.68	57 901.54	19.58
	Provisions réglementées				
	Total I	1 317 596.71	1 205 877.41	111 719.30	9.26
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés				
	Total II				
	Provisions pour risques	5 000.00	5 000.00		
DETTE (I)	Provisions pour charges				
	Total III	5 000.00	5 000.00		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
DETTE (II)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		41.00	41.00	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	45 625.69	45 899.95	274.26	0.60
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	32 497.44	42 566.40	10 068.96	23.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 364.92	4 905.31	3 540.39	72.17
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	79 488.05	93 412.66	13 924.61	14.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 402 084.76	1 304 290.07	97 794.69	7.50

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

93 412.66

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	4 570.90	9 289.07	4 718.17	50.79
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	117 051.10	172 078.98	55 027.88	31.98
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	207 397.00	207 000.00	397.00	0.19
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 643.70	16 236.51	13 592.81	83.72
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	28 202.13	19 682.65	8 519.48	43.28
Total I	359 864.83	424 287.21	64 422.38	15.18
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	3 095.94	5 650.09	2 554.15	45.21
Variation de stock	6.08	603.34	597.26	98.99
Autres achats et charges externes	105 163.42	114 522.91	9 359.49	8.17
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 401.38	489.30	1 912.08	390.78
Salaires et traitements	130 127.27	229 863.55	99 736.28	43.39
Charges sociales	6 820.61	70 847.27	64 026.66	90.37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	85 707.94	85 917.05	209.11	0.24
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	28.30	9 500.08	9 471.78	99.70
Total II	333 350.94	517 393.59	184 042.65	35.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	26 513.89	93 106.38	119 620.27	128.48

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		205.41		248.45	43.04	17.32
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		205.41		248.45	43.04	17.32
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		205.41		248.45	43.04	17.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		26 719.30		92 857.93	119 577.23	128.77
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital		27 098.46		27 878.51	780.05	2.80
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				4 500.00	4 500.00	100.00
Total V		27 098.46		32 378.51	5 280.05	16.31
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital				83.42	83.42	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI				83.42	83.42	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		27 098.46		32 295.09	5 196.63	16.09
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		387 168.70		456 914.17	69 745.47	15.26
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		333 350.94		517 477.01	184 126.07	35.58
5. EXCEDENT OU DEFICIT		53 817.76		60 562.84	114 380.60	188.86

Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Covid-19 a conduit, dès mars 2020, à un arrêt total des activités de l'IPF (entrées Ecomusée, Ateliers de la nature, anniversaires et toutes activités d'animations, c'est-à-dire l'activité essentielle de l'Institut).

L'IPF a su mettre en place les mesures de sauvegarde financière, notamment la chômage partiel qui a été organisé de manière à maintenir le suivi administratif, financier (suivi des revenus fonciers issus du patrimoine immobilier notamment) mais également un entretien du site et plus particulièrement la finalisation de la restructuration de la Muséo initiée en 2019.

Il en ressort donc un résultat positif malgré l'arrêt de l'activité : la couverture de l'activité partielle à hauteur de 60 000 euros et une exonération de cotisations URSSAF de 35 000 euros en sont la principale explication.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'Institut est en incapacité d'en évaluer précisément les conséquences sur les exercices à venir.

La réfection du site et la réhabilitation de la Muséo sont prêtes pour assurer dans les meilleures conditions la réouverture du site.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 473		
Terrains	4 573		
Constructions sur sol propre	2 010 199		84 183
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 822		3 673
Installations générales agencements aménagements divers	452 070		4 222
Matériel de transport	25 051		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 435		3 608
Immobilisations corporelles en cours	98 865		69 732
TOTAL	2 743 015		165 418
TOTAL GENERAL	2 744 489		165 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 473	1 473
Terrains			4 573	4 573
Constructions sur sol propre			2 094 381	2 094 381
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			59 495	59 495
Installations générales agencements aménagements divers			456 292	456 292
Matériel de transport			25 051	25 051
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			100 043	100 043
Immobilisations corporelles en cours	40 933		127 664	127 664
TOTAL	40 933		2 867 500	2 867 500
TOTAL GENERAL	40 933		2 868 973	2 868 973



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 473			1 473
Constructions sur sol propre	1 045 250	68 614		1 113 864
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 320	957		55 278
Installations générales agencements aménagements divers	375 207	15 426		390 633
Matériel de transport	25 051			25 051
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 946	711		95 657
TOTAL	1 594 775	85 708		1 680 483
TOTAL GENERAL	1 596 248	85 708		1 681 956

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	68 614				
Instal.techniques matériel outillage indus.	957				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 426				
Matériel de bureau informatique mobilier	711				
TOTAL	85 708				
TOTAL GENERAL	85 708				

1.11.20

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 622 857				2 622 857
Réserves :					
Autres réserves	216 223		216 223	216 223	216 223
Report à nouveau	1 435 843		1 496 406	1 556 968	1 496 406
RESULTAT DE L'EXERCICE	60 563	2 897		117 277	53 818
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	295 650		294 591	236 689	353 551
Provisions réglementées					
TOTAL I	1 205 877	2 897	2 007 220	1 892 603	1 317 597

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	5 000				5 000
TOTAL	5 000				5 000
TOTAL GENERAL	5 000				5 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 404	4 404	
Personnel et comptes rattachés	5 033	5 033	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 265	20 265	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 996	8 996	
Débiteurs divers	76 782	76 782	
Charges constatées d'avance	3 792	3 792	
TOTAL	119 271	119 271	

Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	45 626	45 626		
Personnel et comptes rattachés	19 028	19 028		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 995	9 995		
Taxe sur la valeur ajoutée	233	233		
Autres impôts taxes et assimilés	3 241	3 241		
Autres dettes	239	239		
TOTAL	78 362	78 362		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 666
Autres créances	5 033
Total	6 699

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 814
Dettes fiscales et sociales	29 582
Autres dettes	239
Total	49 635

154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	
- PANNEAUX MALETTE 2018 CAP	4 500
- EDF 17 AU 31.12.20 CAP	500
- SOLDE HONOS CAC 20 CAP	5 400
- HONOS SOCIAL 4T20 CAP	1 462
- HONOS COMPTA EC 20 CAP	6 000
- FRAIS EXPED MALETTE 18 CAP	1 951
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- AAE GONZALEZ REGUL CHARGES5.5	19
- AAE ONF REGUL CHARGES 5.5% 20	11
- AAE ONF REGUL CHARGES 20% 20	208
- AAE GONZALEZ REGUL CHARGES20	1
CONGES PAYES A PAYER	
- PROV CP SALAIRES 12.20 CAP	19 028
ORGANIS SOC,CHARG A PAYER	
- PROV CP CHARGES 12.20 CAP7656.	7 657
ETAT FRAIS A PAYER	
- OPCO UNIFORMATION 20 CAP	2 897
Total	49 635

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 792
Total	3 792

HHM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVCE			
- STOCK DENREES ANNIV 12.20	10		
- STOCK GRANULES LIVRES 10.12	1 160		
- STOCK PO B2 12.19	156		
- STOCK PDT MENAGER 12.20	356		
- STOCK PAPETERIE 12.20	355		
- LOC BNP LEASE PHOTOC 1T21 CCA	135		
- MAINT INFORCE 02.21 CCA	87		
- MAINT SCUTUM 11.21 CCA	517		
- MAINT LSA 02.21 CCA	45		
- MAINT DFM 05.21 CCA	180		
- MAINT KAIMAN 03.21 CCA	110		
- ASSUR MACIF LOC ASSOC 1T21 CCA	474		
- ASSUR MACIF AUTOS 1T21 CCA	195		
- ITIKA 03.21 CCA	11		
Total	3 792		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

